PLAN de GESTION

COLLINE de COMBOIRE

Comité de site n°3

service expéditeur	LISTE DE DIFFUSION	objet
Seyssins : E. DO NASCIMENTO M. SIMONET Claix : J. PERRIER A. POSTOLY	Membres du COMITE de SITE (PROPRIETAIRES + ACTEURS INSTITUTIONNELS) ENS de la colline de Comboire (cf. liste ci-dessous)	Rendu de la rencontre du 4 mars 2022 à la ferme Heurard à Seyssins
Sous couvert		Références

<u>Personnes présentes et excusées :</u>

<u>1/ ACTEURS INSTITUTIONNELS (membres du COSITE) :</u>

<u>Mairie de Claix</u> :
Yannick PASDRMADJIAN (Adjoint à l'environnement, au développement durable, à l'agriculture et à la forêt)
Aurélia POSTOLY (Service Environnement et Risques)
Julien PERRIER (Service Environnement et Risques)
Charlotte PRAT (Service Environnement et Risques)
Excusés : Christophe REVIL (Maire), Robert KELLER (Conseiller municipal), Christine ROCHA (DGS), Olivier ANTELME (Directeur DTAE), Marc DUFLAUT (Services espaces verts propreté urbaine), autres services concernés (notamment urbanisme, police municipale, sports, culture).

<u>Mairie de Seyssins :</u>
Julie de BREZA (Adjointe à l'urbanisme et à l'environnement)
Nathalie MARGUERY (Adjointe aux finances)
Arnaud PATTOU (Conseiller municipal)
Isabelle BŒUF (Conseillère municipale)
Catherine BRETTE (Conseillère municipale)
Maud SIMONET (Service Environnement et Développement Durable)
Gwenaelle LEONE (Service Environnement et Développement Durable)
Edson DO NASCIMENTO (Service Environnement et Développement Durable)
Excusés : Fabrice HUGELE (Maire), Bruno JACQUIER (DGS), Johann OZIL (Services espaces extérieurs), autres services concernés (notamment urbanisme, police municipale, sports, culture).

<u>Conseil Départemental de l'Isère (CDI) :</u>
Corinne RIBAULT (service Patrimoine Naturel, gestionnaire espaces naturels et ruraux)
Marie HABERT (service Jeunesse et Sports, mission Sport et Environnement)
Excusés : Jean-Pierre BARBIER (Président du département de l'Isère), Céline DOLGOPYATOFF BURLET (Vice-présidente environnement et biodiversité), Anne-Sophie CROYAL (service Patrimoine Naturel), Yannis AMEZIANE (service Jeunesse et Sports), Agnès DABURON (service Patrimoine Culturel)

<u>Direction Départementale des Territoires (DDT) :</u>
Excusés : Nicolas KRAUTBERGER (Service Environnement), Pascale BOULARAND (Service Environnement), Clémentine BLIGNY (Cheffe Service Environnement), Agnès BOITIERE (Cheffe Cellule Risques Majeurs), Frédéric CHAPTAL (Cellule Risques Majeurs ; mission DPF), Hélène DE POMMERY (Cheffe Cellule Forêt)

Grenoble Alpes Métropole (METRO) :
Fabienne BERNARD (Site naturel de loisirs)
Excusés : Christophe FERRARI (Président de Grenoble Alpes Métropole), Yann MONTGABURU (VP Défi climatique/Biodiversité/Education Environnement), Cyrille CRIONNET (Site naturel de loisirs), Marie MAUSSIN (Service Agriculture, Forêt, Biodiversité, Montagne), Clémence AUBERT (Service Agriculture, Forêt, Biodiversité, Montagne), Marie BREUIL (Chef du service gestion territoriale de l'eau/Gemapi), Vincent BOUDIERES (pôle aménagement du territoire ; service Risques), Bertrand MARION (pôle aménagement du territoire ; service Risques)

SYMBHI :
Morgane BUISSON (projet SYMBHI)
Excusée : Claire GODAYER (projet PAPI Drac)

Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) :
Rémi FONTERS (pôle conservation)
Bertrand LACHAT (observateur naturaliste LPO ; habitant de Claix)
Excusés : Catherine GIRAUD (Présidente), Jean-Marc TAUPIAC (Directeur), Françoise CHEVALIER (Coordinatrice Circaète et Grand-Duc de l'Isère), Ginou WAECKEL (Bénévole LPO, habitante de Seyssins), Gérard CAPELLI (Bénévole LPO, habitant de Seyssinet-Pariset), Laurent MAJOREL (Bénévole LPO ; référent Isère Chevêche et Hirondelles)

Gentiana (association de botanique iséroise) :
Frédéric GOURGUES (botaniste)
Excusés : Grégory AGNELLO (Président), Martin KOPF (chargé de projets flore), Antoine BRIFFAUD (chargé d'études flore), Benjamin GRANGE (chargé d'études flore)

Conservatoire des Espaces Naturels de l'Isère (CEN38 AVENIR) :
Mathieu JUTON (Chargé de missions)
Excusés : Marie-Pierre BARANI(Présidente), Anne BRUN (Directrice), Jean-Luc GROSSI (Chargé de projets), Nicolas BIRON (Chargé d'études), Marjorie SIMEAN (Chargée d'études), Cédric PETOUILLAT

France Nature Environnement 38 (FNE ; ex-FRAPNA) :
Excusés : Francis ODDIER (Président), Pierre-Cédric PETIT (Pôle éducation à l'environnement), Julie LEPRINCE (Pôle veille et expertise écologique & coordinatrice réseau eau), Jean POIRET (administrateur, ancien habitant Seyssins, membre conseil Agenda 21), Hélène TAUNAY

Chambre d'agriculture de l'Isère :
Excusés : Céline FAILLIE, Elodie LEMIERE et Hervé WEISBROD (conseillers territoriaux)

Fédération des Alpages de l'Isère :
Excusés : Denis REBREYEND (président), Bruno CARAGUEL (directeur), Chloé BARANOWSKI (animatrice)

ADDEAR (Association départementale pour le développement et l'emploi agricole et rural) :
Excusés : Nicolas CHAMPURNEY (administrateur), Charlène MIGNOT et Coralie SAILLET (animatrices)

Fédération Française Montagne et Escalade (FFME CT38) :
Arnaud BECKER (Agent de développement)
Excusés : Bruno ROUX (Président), François CHOPART (administrateur), Claude VIGIER (administrateur), Sébastien PRAT (Agent de développement), Lise POYOL (Agent de développement)

ECI (Escalade Club Isère) :
Excusé : Hervé RONDEAU

Association Claixoise d'Escalade (ACE) :
Excusé : Marcellin THOUX (Président)

Syndicat des professionnels de l'escalade et du Canyon (SNAPEC) :
Excusés : Julien CHASSIDON (Président), Yann Lefort, moniteur sur le bassin grenoblois, membre du comité directeur SNAPEC, Fabien PASSARO, Thomas GORRIA, Mathieu GHALEB (Guides grenoblois)

Bureau des guides de Grenoble :
Pierre CLERC (administrateur)

CREPS (Centre de Ressources d'Expertises et de Performances Sportives) :
Excusé : Sylvain MAURIN (Guide de haute montagne et professeur au CREPS)

Site Internet de topoguide CamptoCamp :
Excusés : Antoine MARNAT, Dany BACH (modérateur), Martin GERBAUX, David BOCHOT

Comité départemental de l'Isère de la Fédération Française des Clubs Alpins et de la Montagne (FFCAM38) :
Excusés : Camille PLUYE, Chantal DELARNAGE

Moutain Bikers Foundation (MBF) :
Excusés : Pierre DEPAILLET et Julien REBUFFET (membres de MBF)

Cyclo-club de Claix :
Excusé : Ghislain ROBACHE (Président)

C2S :
Excusés : Pascal HYBORD (Président), Yoan Meunier (Directeur Technique)

Trail des 3 pucelles (T3P) :
Excusés : Vincent GAY (président), Daniel GIRARD

Seyssins Montagne :
Excusés : Pierre CARTIER (Président), Jean-Marie SEILER

Fédération Française Randonnée :
Excusé : Germain VANDENEECKHOUTTE (Chargé de mission sentiers, itinéraires et éditions)

Comité départemental de Spéléo de l'Isère (CDS38) :
Excusés : Jean-Christophe BLANCHON (Président CDS38), Baudouin LISMONDE (commission scientifique CDS38), Frédéric BEDON (membre CDS38)

Office National des Forêts (ONF) :
Excusé : Christian EL DARRAGI (gestion forêt communale de Seyssins et Claix)

Association Communale de Chasse Agréée (ACCA) de Seyssins :
Roland DOS SANTOS (Président), Denis FIAT (Vice-président)

Association Communale de Chasse Agréée (ACCA) de Claix :
Jean VIAL
Excusés : Alexandre RECK (Président), André ESCOMEL, Barthélémy VIRGONA, Daniel DI CARO

Office Français de la Biodiversité (OFB) :
Excusés : Philippe CORNET (adjoint service police régional), Sébastien MOLLET (chef du service départemental), Fabrice DECOUT et Denis RUET (inspecteurs secteur de Claix et Seyssins).

Réseau de Transport de l'Electricité (RTE) :
Excusés : Lysa BOURGEOIS, Christelle CARTIER, Frédéric GAUTHIER

Electricité de France (EDF) :
Excusée : Sabine SAMBLAT

Association Les Amis du Fort de Comboire :
Laurent GIACENTI (Président)
Excusé : Claude VARANFRAIN

Association Le Musée des Epopées Impériales et Gloires Militaires :
Excusé : Jackie RICHARD (Président)

Patrimoine de Seyssins :
Jacques Lorthioir (✞)

Claix Patrimoine et Histoire :
Excusée : Marie-Andrée MICHEL

CODEVER 38 :
Excusés : Gérard REY, Philippe SORRO

Gendarmerie Seyssinet :
Excusés : Jean-Claude MARIETTE (Lieutenant), Laurène DURCKEL (Maréchal des Logis Chef ; Groupe de contact GAM ; Compagnie de gendarmerie de Grenoble)

Gendarmerie Pont de Claix :
Excusés : Capitaine Jérôme BEILLE (Commandant de brigade), Major Didier BALMER (Adjoint au Commandant)

Sapeurs-pompiers Seyssinet- Grimp38 :
Excusés : Aristide BONNET (Lieutenant), Gilles COUDOULET (Commandant, Groupement prévision, Conseiller technique départemental Feux de forêts).

Sapeurs-pompiers Echirolles :
Excusé : SDIS38

Agriculteurs usagers du site :
Marc et Luc POLLICAN, Agriculteurs propriétaires en zone d'intervention (Claix)
Excusés : Jérémy JALLAT Agriculteur en zone d'observation (Seyssins), Marc-André PERRICON Agriculteur en zone d'observation (Seyssins), Sébastien DALL ERTA Agriculteur en zone d'observation (Seyssins), SCEA de la Côte, Julie BORTOT, Benjamin MISTRI et Raphael ROULEAU Agriculteurs en zone d'intervention (Claix)

Apiculteurs usagers du site :
Alexis ROCHAS Apiculteur propriétaire en zone d'intervention (Seyssins)
Armin STEINHILBER Apiculteur propriétaire en zone d'observation (Claix)
Francis CŒUR Apiculteur en zone d'observation (Claix)
Excusés : Jean BOUTEILLE Apiculteur en zone d'intervention (Claix), Bruno GERELLI Apiculteur en zone d'observation (Claix)

2/ PROPRIÉTAIRES SOUS CONVENTION D'USAGE (membres du COSITE) :

Ministère de la Défense (Seyssins et Claix) :
Excusés : Isabelle REY (USID de Grenoble, Chef de la cellule domaine), LCL LOCKNER (USID de Grenoble), Fabien VEREERTBRUGGHEN(USID de Grenoble), Gérard GROS (USID de Grenoble), Serge PAYAN (Lyon), Colonel Nicolas JAMES (Varces, commandant du 7ème BTA), Jean-François LE GAL (Varces), Capitaine Eric CHAMBON (USID de Grenoble)

Groupe Vicat (Seyssins et Claix) :
Charles LEMAITRE (référent biodiversité)
Excusés : Thierry MEILLAND-REY (Directeur des Carrières), Gilles TICHADOU (Directeur Foncier)

Marcelle PERRON (Seyssins et Claix) :(✞)
Excusés : Eric et Gilles PERRON

Danielle et Christian CHABUEL/Andrée et Marcel ORIANI (Seyssins et Claix) :
Christian CHABUEL **Présent / Excusés :** Danielle CHABUEL, Andrée et Marcel ORIANI

Jean-Pierre AGUIARD (Seyssins) : **Excusé**

Marie-Rose ROCHAS (Seyssins) / Alexis ROCHAS achète en 2022 le terrain de sa tante M.-R.ROCHAS.-**Présent**

Huguette GALDIOLO/ Gérard et Laurent SEIGLE-VATTE (Claix) : **Excusés**

René BLANC-TRANCHANT (Claix) : **Excusé**

Bernadette GAILLARD (Claix) : **Excusée**

Geneviève GENIQUE (Claix) : **Excusée**

Indivision Marie-Josèphe FAURE (Seyssins) : **Présente**

3/ AUTRES PROPRIÉTAIRES SUR LE SITE (membres du COSITE) :

Présents :
GRENOBLE-ALPES-METROPOLE (terrain côté Claix)
Groupe VICAT (terrain côté Claix et Seyssins)
CHABUEL Danielle et Christian (terrain côté Claix et Seyssins)
CHION Emmanuel (terrain côté Claix)
DELRAN Joëlle et Christophe (terrain côté Claix et Seyssins)
GAILLARD Chantal (terrain côté Seyssins)
HEURARD Alain (terrain côté Seyssins en zone d'observation)
PEROT Jean-Christophe (terrain côté Seyssins)
PERRON-BAILLY René (terrain côté Seyssins)
POLLICAND Marc (terrain côté Claix)
REYNIER Philippe (terrain côté Seyssins en zone d'observation)
REVIL-SIGNORAT Monique (terrain côté Claix)
ROCHAS Alexis (terrain côté Seyssins)
ROZAND François (terrain côté Seyssins)
VILLE (née ROCHAS) Yvette (terrain côté Claix et Seyssins)
GAY Christine fille-représentante de ROCHAS Yvette (terrain côté Seyssins site d'escalade)
STEINHILBER Armin (propriétaire et apiculteur côté Claix)
COLAS Agnès (terrain côté Claix)
MOGE Louis (propriétaire côté Seyssins ancienne cimenterie)
POLLICAN Marc et Luc (propriétaire et agriculteur côté Claix)
GIRARD Pierre (propriétaire côté Claix)
JOURDA Claude (terrain côté Seyssins)
Autres propriétaires excusés.

4/ INVITÉS COSITE :

Philippe GRATTEAU Photographe et Vidéaste claixois bénévole
Excusés : Théo MICHELETTI Dose de sports, Guillaume THORAND Société ART'KEBIA, Sylvain CASSAGNES Société SPORTS et PAYSAGES, Quentin BLANC-TRANCHANT Société BTEQ, Sylvain GIRARD Association Terre des Lycans

OUVERTURE DU COMITÉ DE SITE

Julie de BREZA, adjointe à l'environnement et au développement durable de Seyssins ouvre la séance et remercie les participants à ce comité de site de l'Espace Naturel Sensible (ENS) Intercommunal de la Colline de Comboire. Elle rappelle la démarche globale et les enjeux du projet. La Colline de Comboire est un espace à enjeux qui dépasse le périmètre des deux communes de Claix et Seyssins. L'ENS amène à réfléchir aux enjeux de paysage, de biodiversité, de patrimoine naturel mais aussi d'attractivité touristique (colline et fort). Le travail à mener dans le cadre du plan de gestion de l'ENS vise à contenir et organiser la fréquentation et participer à la valorisation de ce patrimoine communal.

Elle précise que l'objet de cette rencontre est de partager avec les propriétaires et les partenaires les actions du plan de gestion de l'ENS réalisées entre 2019 et 2021, les contraintes sanitaires ayant rendu difficile les possibilités de se rencontrer.

Yannick PASDRMADJIAN, adjoint à l'environnement de la Commune de Claix précise que le travail mené sur cet ENS est avant tout d'arriver à concilier les différents usages présents sur la colline au regard des enjeux sur ce site. Il est essentiel que ce travail soit réalisé en partenariats. Il présente le travail entrepris et les avancements depuis le second Comité de Site de mai 2019.

Maud SIMONET, responsable environnement de la mairie de Seyssins, et **Aurélia POSTOLY**, responsable environnement de la mairie de Claix présentent les nouvelles recrues des services environnement.
A Seyssins :

- Edson Do Nascimento, en formation Bac pro à la MRF de Vif, alternant notamment sur la gestion des espaces naturels et la biodiversité ;
- Gwenaelle Léone, en formation Licence de conduite de projets durables à Aix-en-Provence, alternante notamment sur les engagements de la commune dans le nouveau Plan Climat métropolitain 2020-2030.

A Claix :

- Julien Perrier, Chargé de missions Environnement depuis Septembre 2019 et Chargé de missions Education Environnement depuis Octobre 2006
- Charlotte Prat, en formation Licence Professionnelle EDEN, alternante sur la gestion des espaces naturels et la biodiversité notamment sur le Bois du Perthuis.
-

Maud SIMONET rappelle les enjeux du site et les objectifs de gestion.
Julien PERRIER présente quant à lui les différentes avancées des 10 fiches actions qui constituent le plan de gestion 2019-2023.

RÉACTIONS DES PARTICIPANTS

Les participants sont invités à réagir et commenter la présentation au fil de l'eau.

C BRETTE : <u>La fréquentation du site est-elle importante par rapport à d'autres sites de la métropole ?</u>
Chaque site a sa spécificité. Site fréquenté toute la semaine avec un pic le dimanche.

M. POLLICAN inquiet de la situation. Référence à la situation au niveau du parking de la tourbière du Peuil qui « déborde ». Lors des Evènement au Fort, problème de stationnement, utilisation de champs…

Y. PASDRMADJIAN. La fréquentation est là. Enjeu fort identifié depuis le départ sur la colline de Comboire très accessible. Les confinements 2020 et 2021 ont entrainé une recrudescence de la fréquentation sur les espaces naturels de proximité.

F. BERNARD : Les chiffres doivent être pris avec précaution. Il peut s'agir d'aller-retour.

J.de BREZA : Rappel qu'il n'y aura pas de nouveaux parkings. Et que des espaces utilisés comme parkings ont été fermés (ex : route du Fort).
La difficulté à stationner limitera probablement une certaine fréquentation.

M. VIAL : Les gens se garent le long des champs et piétine les champs des propriétaires.

INTERVENANTE (Mme ?) : Stationnement utilisé au niveau de la déchèterie amplifie la difficulté d'accès à la déchèterie de Seyssins. Impression de désorganisation accentuée par des PV au niveau de la route du Fort et de l'accès au chemin des Cimentiers.

J. PERRIER : APPB et arrêté municipal spécifient ces interdictions d'accès et/ou de stationnement. Plusieurs semaines de pédagogie avant pose de PV. Travail de sécurisation col de Comboire en cours. Sécurisation réalisée par la Métro en 2021. Engagement aux transports doux avec pose d'accroches vélo. Et autres démarches engagées pour orienter le stationnement en périphérie du site et extraire les véhicules à moteur au maximum de la zone d'intervention. Les changements de comportements prennent du temps.
Circulation automobile avec vitesse importante. Installation de câbles compteurs routiers demandée à la métro sur cette entrée de site depuis de nombreux mois.

M.SIMONET : Échanges engagés avec les agriculteurs pour la traversée au niveau du parking des Garlettes. Dans le cadre du PAEN (plan d'actions pour la protection des espaces agricoles et naturels) et du diagnostic écopastoral prévu sur le premier plan de gestion du site.

QUELQUES CHIFFRES

Ordres de grandeur à l'année (aller-retour au niveau de l'écocompteur piéton) :

ANNÉE 2020/2021/2022
Allée des Chênes (côté Seyssins) : 19 000 (confinement 1km) / 20°000 / 16°000
Cimentiers (côté Claix) : 17 000 (confinement 1km ; HS du 20/08/20 au 1/03/21) / 40°000 / 36°000
Rive gauche Drac :

- VERS SUD : 59% / 59% / 62%
- VERS NORD : 41% / 41% / 38%
- MOYENNE JOURNALIERE : 99 / 108 / 68
- JOUR DE POINTE : 383 (DIM 17 MAI 20) / 516 (DIM 25 AVRIL 21) / 240 (DIM 6 MARS 22) /
- TOTAL : 36359 (confinement 1km) / 39°340 / 24°830 (arrêtés d'interdiction ; chutes de blocs)

ANNÉE 2019-2020
Site d'escalade Claix (mi 2019 à mi 2020) : 10 000 (montée 5650, descente : 4350)
Site d'escalade Seyssins (mi 2019) : pas de données, éco compteur disparu.

B. LACHAT : **La situation reste difficile sur la colline de Comboire. Entre conciliation des usages et protection environnementale**.
La labellisation sur les sites d'escalade prend elle en compte les contraintes règlementaires APPB ? Infractions constatées sur des périodes d'interdiction de grimper. Quelles actions prévues ? Quad et

Motos encore présents sur chemin des cimentiers…Rappel demandé du cadre règlementaire chemin des Cimentiers. Accès aux ayants droits propriétaires, agriculteurs, apiculteurs, gestionnaires de site. Stratégie de conciliation des usages a ses limites… Si conflit, les objectifs de protection doivent primer.

M. HABERT : Sensibilisation qui prend du temps. Le message passe. Une signalétique fixe est une opportunité pour communiquer clairement. Discours de plus en plus présent dans le monde de la grimpe. Si les infractions se renouvellent, faire appel à l'OFB. En bonne voie.

A. BECKER : En tant que fédération, pas de pouvoir de police. Seule sensibilisation des grimpeurs concernés. Ce qui a été fait ce début d'année 2022.

J. de BREZA : Panneaux pédagogiques en pied de voies pour informer les usagers des espèces à enjeux. Zones interdites indiquées de façon claire.

J. PERRIER : Travail pédagogique. Beaucoup d'usages donc d'interactions. Valable également pour la pratique de la chasse. Travail en cours avec les ACCAs des deux communes pour conciliation des usages.

A.HEURARD (ancien agriculteur et ancien pompier sur Seyssins) : **Pouvez-vous expliquer comment se fait l'accès aux véhicules incendie ? Le gabarit des chemins est-il suffisant pour les pompiers** ?

A. POSTOLY : La colline est concernée par le risque feux de végétation. Les propriétaires concernés sont sensibilisés à cette règlementation.

L. GIACENTI : Le SDIS s'entraine sur le site du Fort de Comboire et 2 citernes de 160m3 existent.

J. PERRIER : Pour le gabarit des chemins et l'accès des pompiers, les services se renseigneront. Les barrières installées sur les chemins communaux sont possibles à ouvrir par le SDIS.

Mme REVIL-SIGNORAT : Beaucoup de bois morts, beaucoup de fumeurs jettent leurs mégots … Si incendie, que fait-on ? avant il y avait une borne au niveau des champs. C'est maintenant aux propriétaires privés d'entretenir ces bornes…

Propriétaire : J'habite au pied du Fort. Qu'est-ce que je fais s il y a un incendie ? Cela s'est déjà produit. La borne incendie à proximité ne fonctionne plus.
J. PERRIER : Cet enjeu d'importance serait à rajouter au prochain plan de gestion du site.

Maud SIMONET présente les **bilans budgétaires prévisionnel et réel sur ces trois premières années 2019 à 2021 du plan de gestion** et décrit les **actions restant à mener en 2022 et 2023** inscrites au plan de gestion (voir présentation jointe).

CONCLUSION

Y. PASDRMADJIAN : Site très intéressant et exceptionnel. Prenons du recul. Nous avançons. Oui, tout n'est pas simple mais quelle chance d'avoir ce site sur nos communes. A préserver absolument des incendies. Merci à tous de rappeler de faire attention à la sur-fréquentation. Tout changement nécessite un accompagnement, chose que nous faisons. Apprenons à faire 150 mètres à pied.
Site complexe à gérer et nous devons trouver un point d'équilibre. Alors patience.
Site primordial également pour une éducation à l'environnement des plus jeunes et de tous. Un exemple à prendre.

Site en co-gestion pour les 2 communes qui demande beaucoup de travail aux équipes. Travail que nous allons poursuivre en allant chercher des aides complémentaires parce que ce site n'est pas fréquenté que par des seyssinois et claixois.

J. de BREZA : Vous avez besoin de comprendre et nous avons besoin d'expliquer les difficultés. Soyons dans le dialogue. Nous sommes à votre disposition pour cela. Volonté d'être dans la concertation.
En tant que communes, nous avons des obligations et aussi des contraintes. Vrais investissements en terme de budget pour nous avec l'aide du DPT. Vous allez par exemple pouvoir bénéficier d'une belle vue sécurisée au belvédère.

RAPPEL

Sont conviés au COPIL les acteurs institutionnels et les propriétaires ayant conventionnés dans le cadre du plan de gestion.

Sont conviés au COSITE les membres du COPIL et l'ensemble des propriétaires du site. Sont également invités, les participants aux études et travaux sur le site.

Contacts mairie de Claix :
Aurélia Postoly et Julien Perrier
environnement@ville-claix.fr
04 76 98 45 92

Contacts mairie de Seyssins :
Maud Simonet, Gwenaelle Leone, Edson Do Nascimento
sedd@mairie-seyssins.fr
04 76 70 39 17

Pièces jointes :
- diaporama CEN38AVENIR ;
- brochure bilan d'activités 2019 2021

Espace Naturel Sensible

isère LE DÉPARTEMENT www.isere.fr

PRÉFET DE L'ISÈRE
Liberté
Égalité
Fraternité